



SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique
B.P. 236 - 75264 PARIS CEDEX 06
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N° 52

FÉVRIER 1981

PRIX : 4 F

Commission paritaire n° 58229

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

27 février 1981 : 5^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA R.A.S.D.

Une délégation
de femmes sahraouies
en France
du 15 mars au 4 avril

SOIRÉE D'AMITIÉ

le mardi 17 mars
à 20 heures
6, rue Albert-de Lapparent
Paris 7^e
Métro Ségur



Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis du peuple sahraoui appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

Présidence de l'Association : Alain Benlezar, Edmond Boiché, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

Secrétaire général : Thomas Jallaud.

Comité de rédaction : Grégoire Carrat, Denise Duboscq et Edouard Roland.

Collaborateurs : Maurice Barbier, François Beslay, Jean Copans, Serge Demailly, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Georges Labica, Guy Toureaux, Raoul Weexsten (liste non close).

Sommaire

« La France doit contribuer à la paix », interview de Louis Terrenoire	3
Une délégation de femmes sahraouies en France	4
Lutte de libération et libération des femmes, par Francis de Chassey	4
8 jours à El Aïoun, par Jean-François Boyer	6
Le groupe d'études parlementaires de retour du Sahara	7
Interview d'Alain Mayoud	7
Le voyage de Raymond Barre au Maroc par Grégoire Carrat	8
Question d'Alain Vivien à M. Barre	8
Complot en Mauritanie, manœuvres contre le peuple sahraoui ...	9-10-11
Le mois au Sahara, par Edouard Roland	12
Activités de l'Association	12

Sahara Info n° 52 est tiré à 4 000 exemplaires. Le n° 51 a été diffusé à 3 600 exemplaires.

EDITORIAL

A peine de retour du Maroc, Monsieur Raymond Barre n'eut rien de plus pressé que d'adresser de vifs reproches aux députés de la majorité, Messieurs Mayoud et Voisin, qui s'étaient rendus au Sahara occidental, à l'invitation du gouvernement de la R.A.S.D., dans le cadre du *Groupe d'étude parlementaire sur les problèmes du Sahara occidental*, et d'opposer son veto au départ d'un groupe de la majorité, R.P.R. et U.D.F., également invité par le gouvernement de la R.A.S.D.

Ces réactions brutales peuvent paraître surprenantes ; en effet, avant de rencontrer le roi Hassan II, Monsieur Barre n'avait pas d'objection aux démarches des députés dont il avait l'entière connaissance, et au retour les voilà condamnées. Certes, on connaît l'esprit basement mercantiliste du gouvernement français, qui lui tient lieu de politique africaine, si ce n'est de politique étrangère. Mais les importants contrats commerciaux ramenés par Monsieur Barre de Rabat ne peuvent à eux seuls expliquer ces réactions à des initiatives de parlementaires de la majorité désireux de connaître la réalité sahraouie et d'entrer en contact avec le Front Polisario, initiatives d'ailleurs conformes à l'esprit de politique de neutralité dont se réclame le gouvernement français.

En réalité, ces réactions traduisent une volonté du gouvernement Giscard de s'engager dans le sillage de la nouvelle politique intransigeante des Etats-Unis par rapport à la question sahraouie (une des premières décisions de M. Reagan, à peine investi, a été de décider de livrer à Rabat des avions de reconnaissance OV 10 et 108 chars M 60). En atteste non seulement cette affaire des députés, mais également la présence de plus de 250 coopérants militaires français qui assistent l'armée marocaine dans son entreprise d'occupation militaire de la R.A.S.D., et un projet d'associer la marine française à une surveillance des côtes marocaines et sahraouies. Sans oublier une récente participation des services secrets français à une tentative de déstabilisation de l'actuel gouvernement mauritanien qui a signé avec le Front Polisario l'accord de paix du 5 août 1979.

En décidant de renforcer son soutien à l'expansionnisme marocain, Giscard favorise la poursuite d'une guerre défavorable à tous, y compris au peuple marocain. Or une telle politique est vouée à l'échec. En effet, le peuple sahraoui, par son combat, a assuré son existence, maintenant largement reconnue dans l'arène internationale. Les festivités organisées par le Front Polisario à l'occasion du 5^e anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D. démontrent l'audience considérable dont jouit aujourd'hui le Front Polisario. En France même, le nombre de ceux qui estiment qu'il est temps de prendre en considération les réalités s'élargit, car il est de l'intérêt de tous que prenne fin, sur une base juste et définitive, un conflit né d'ambitions marocaines de plus en plus incompatibles avec la paix et la stabilité dans la région méditerranéenne. C'est pourquoi le gouvernement français devra, un jour ou l'autre, s'engager dans la voie favorisant la paix, telle qu'elle a été définie par l'O.N.U., en reconnaissant les droits légitimes du peuple sahraoui et la représentativité du Front Polisario. C'est une tâche urgente à laquelle tous les amis du peuple sahraoui vont plus que jamais se consacrer.

Thomas JALLAUD.

« LA FRANCE DOIT CONTRIBUER A LA PAIX »

*nous déclare M. Louis Terrenoire
ancien ministre du général de Gaulle*

Monsieur Louis Terrenoire, ancien ministre du Général de Gaulle et président d'honneur de l'Association de Solidarité Franco-Arabe, a décidé d'adhérer à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Il a bien voulu nous accorder un entretien précisant les raisons de sa démarche, fidèle à ses engagements de soutien à l'amitié franco-arabe, et de recherche d'un monde plus juste et plus pacifique.

Sahara Info. — *Vous avez consacré une part importante de votre vie et de votre activité à promouvoir des relations de coopération et d'amitié entre la France et le monde arabe. Quelles considérations vous ont conduit à comprendre les aspirations du peuple sahraoui, dirigé par le Front Polisario ?*

Louis Terrenoire. — J'ai toujours souhaité promouvoir des relations amicales entre la France et l'ensemble du monde arabe, indépendamment des litiges qui peuvent exister parfois entre certains régimes arabes. Mais dans ce cas précis, il s'agit d'un problème dû au non-respect du droit international, du refus de l'application du principe d'autodétermination.

Une situation de guerre se prolonge de ce fait depuis cinq ans. Il est mauvais de laisser se poursuivre indéfiniment un conflit qui peut avoir de graves conséquences pour la paix. Il est nécessaire que soit rapidement définie une solution juste.

Enfin, je reprendrai le mot de Pascal, « Je crois les témoins qui se font égorger ». S'il était permis d'avoir des doutes il y a cinq ans, aujourd'hui ce n'est plus possible ; car pendant toute cette période des hommes ont accepté de mourir pour une cause, ce qui atteste de l'existence d'un peuple sahraoui. Lorsque des hommes s'unissent pour défendre une cause nationale, par cela même ils forgent la nation, dans leur combat. Il n'en a pas été autrement en Algérie.

Sahara Info. — *Les dernières résolutions de l'O.N.U. vous paraissent-elles susceptibles de favoriser l'instauration d'une solution juste ?*

Louis Terrenoire. — La reconnaissance de l'adversaire réel et l'ouverture de négociations directes avec lui est toujours la seule voie sage. Le général de Gaulle n'a pas procédé autrement à l'égard du F.L.N. C'était la seule manière de mettre fin au conflit algérien.

Sahara Info. — *Comment appréciez-vous l'attitude du gouvernement*

français et ses responsabilités dans ce conflit ?

Louis Terrenoire. — Les responsabilités me paraissent assez partagées entre les différents pays impliqués. Mais la responsabilité essentielle incombe au Maroc, pour avoir refusé l'application du principe d'autodétermination, sans quoi nous ne connaîtrions pas la situation présente.

Je le dis sans aucune animosité à l'égard du Maroc, un pays que je respecte et que j'aime ; de plus j'apprécie beaucoup les récentes initiatives de Hassan II touchant au statut de Jérusalem.

Quant au gouvernement français, il n'a pas respecté la politique d'impartialité qui aurait dû être la sienne, en raison de certaines livraisons d'armes au Maroc et d'une attitude ambiguë sur le fond du problème, attitude qu'il a dû réviser en vue de normaliser ses relations avec l'Algérie.

Sahara Info. — *Quel rôle estimez-vous qu'un pays comme la France pourrait tenir ?*



Louis Terrenoire

Louis Terrenoire. — En vue de promouvoir la paix, il faudrait veiller à ne pas s'immiscer dans des affaires intérieures de la région. Une bonne contribution paraîtrait d'entretenir des relations égales avec tous. Ce qui supposerait d'établir avec le Polisario des relations un peu semblables à celles entretenues avec l'O.L.P., notamment en lui permettant d'ouvrir un bureau en France.

Paris, le 28 janvier 1981

ADHÉREZ POUR L'ANNÉE 1981

ADHÉSION A L'ASSOCIATION (Abonnement inclus) = 100 F
ABONNEMENT SEUL = 60 F

Je soussigné :

Nom et prénom..... Profession

Adresse

.....
adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 100 F (abonnement à Sahara Info compris). Étudiants, chômeurs : 50 F.

— l'abonnement annuel de 60 F.

— la cotisation de soutien de F.

en C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

B.P. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — C.C.P. 19 303 94 K Paris.

FEMMES SAHRAOUIES EN FRANCE

du 15 mars au 4 avril

A partir du 15 mars, une importante délégation de femmes sahraouies va séjourner en France, à l'invitation de l'Association des amis de la R.A.S.D. Ce séjour sera l'occasion de multiples rencontres dans de nombreuses villes de France dont nous publions la liste ci-dessus.

La position adoptée par le gouvernement français est négative et dangereuse, en ce sens qu'elle contrecarre les efforts de la communauté internationale en vue de l'instauration de la paix, qui ne peut qu'être fondée sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple sahraoui. Le voyage des femmes sahraouies sera donc l'occasion de rassembler le plus largement possible tous ceux qui souhaitent que soit mis fin à la situation scandaleuse et dangereuse que représente la tentative de nier jusqu'au droit à l'existence du peuple sahraoui. Cela pourra servir à appuyer une évolution vers une authentique politique de neutralité qui suppose la reconnaissance du Front Polisario comme représentant du peuple sahraoui, ainsi que l'implique les résolutions de l'O.N.U.



Enfin, c'est un contact authentique avec le peuple sahraoui que permettra ce voyage ; les femmes sahraouies jouent un rôle important dans la société sahraouie et dans la guerre de libération, ainsi que le décrit la contribution de Francis de Chassey que nous publions.

CIRCUIT OUEST

19	Le Mans
20	
22	Rennes
23	
24	Brest
25	
26	Lorient
27	Nantes
28	La Rochelle
29	
30	Bordeaux
31	Bourges

CIRCUIT EST

19	Marseille
20	Aix-en-Provence
21	
22	Valence
23	
24	Lyon
25	Saint-Chamond
26	Belfort
27	
28	Nancy
29	Évin-Malmaison
30	La Chapelle-d'Armentière
31	Le Vaudreuil

LUTTE DE LIBÉRATION ET LIBÉRATION DES FEMMES

par Francis de Chassey

Pour qui est un tant soit peu familier de la vie traditionnelle dans le monde arabe, c'est-à-dire de la très stricte séparation entre univers féminin et univers masculin, de la suprématie politique et civile absolue du second sur le premier, du confinement de celui-ci derrière des murs, des voiles et une pudeur extrême, la visite d'un camp sahraoui est un spectacle en soi révolutionnaire. Tout comme les garçons et les hommes, et mélangées à eux, fillettes et femmes se pressent dans les écoles, participent aux réunions publiques et y prennent la parole, défilent en battle-dress le front levé et le regard haut, bref, semblent intégrées sans problème à toutes les activités économiques, sociales et politiques de la vie du peuple.

Ce phénomène surprenant s'explique sans doute par la conjonction originale de deux dynamiques sociales : celle ancestrale de la vie traditionnelle propre à la plupart des nomades sahariens et en

particulier à ceux du Sahara Occidental, et celle, récente et soudaine, du mouvement collectif de masse du peuple sahraoui pour sa reconnaissance et son indépendance.

Certes, comme la femme dans les autres sociétés arabes, et même méditerranéennes traditionnelles, la femme sahraouie était traditionnellement maintenue jalousement au sein du clan patrilinéaire, entre son père, ses frères et cousins, et son époux. Cette logique de l'alliance préférentielle avec un fils d'un oncle paternel plus ou moins lointain (*Ould el Amm*) en faisait en quelque sorte un garant renouvelé à chaque génération de la fécondité, de la solidarité et de la pure noblesse de ce clan. Certes, comme dans les autres sociétés musulmanes, la pratique islamique, tout en lui reconnaissant des droits certains, lui conférait cependant formellement un statut inférieur à celui de l'homme. Comme dans la plupart des sociétés no-

mades sahariennes enfin, son degré de liberté et de dignité était inscrit à l'avance dans la condition libre, castée ou servile, héritée de ses ancêtres.

Pourtant, les conditions et traditions de la vie nomade réservait à la femme sahraouie un sort privilégié dans ce cadre commun. D'abord, elle habitait avec les hommes de sa famille dans une même tente sans séparation intérieure, ouverte sur le campement où elle pouvait circuler librement, non voilée, sans la réserve imposée par des voisins non parents. Ensuite, le mariage qu'elle contractait était presque sans exception monogame, et elle avait les moyens coutumiers de le faire respecter, fût-ce en menaçant de reprendre sa liberté. Enfin, si elle le pouvait éventuellement, c'est que la propriété effective d'une part de troupeau, conformément à l'application stricte des règlements coraniques de l'héritage, lui assurait une indépendance économique effective.



En vérité, comme l'a expliqué magistralement naguère G. TILLION (dans *Le Harem et les Cousins*), et comme le vérifie l'histoire dans les sociétés arabo-islamiques, c'est le mouvement de sédentarisation et d'urbanisation dans les conditions de la vie traditionnelle ou coloniale qui s'est accompagné presque toujours de la dégradation du sort de la femme. Avec l'enrichissement inégalitaire, la polygamie se généralise. Contrairement au cheptel, la terre, capital du clan, ne peut se diviser indéfiniment et exige que l'on trouve des moyens, fussent-ils pieux, pour déshériter les femmes. La promiscuité avec des voisins qui ne sont pas de même sang paternel exacerbe d'autant plus les sentiments d'honneur jaloux des hommes du clan, amène le confinement dans des appartements réservés, où le voile quand il faut sortir pour leurs compagnes.

On pourrait vérifier, *a contrario*, ce phénomène, en observant l'évolution de la situation faite à ces cousines, très proches des femmes sahraouies, que sont les filles de nomades de Mauritanie et des pays du Sahel en général, où la sédentarisation et l'urbanisation sont en fait des phénomènes post-coloniaux. On n'y observe pas généralement ces régressions coutumières et la transition vers la vie moderne s'y avère d'emblée, sur ce point, plus aisée. Encore s'agit-il d'une évolution relativement lente et

peu maîtrisée, dans le cadre d'une indépendance plus ou moins octroyée, et d'un sous-développement entretenu, évolution puissamment freinée par les réactions conjuguées des notables traditionnels et néo-coloniaux. Chez les Sahraouis, il s'est agi de tout autre chose, du soulèvement collectif et de la cristallisation rapide de tout un peuple. Dès le début, le rôle des femmes était primordial, animant l'exode massif des familles entières loin des occupants ou dans la résistance passive ou active sur place. Ensuite, la plupart des hommes étant appelés au combat ou à l'entraînement, et les rares cadres formés à l'extérieur, elles ont très vite été amenées à prendre une part essentielle dans la gestion de l'organisation de la vie quotidienne. Elles animent les cellules et les comités populaires d'éducation, de santé et d'hygiène, d'affaires sociales et juridiques (divorces, autres litiges...), d'artisanat et de construction, d'alimentation et de répartition des vivres, qui structurent et développent cette vie au niveau des groupes de tentes et des camps (Daïra). Alors que les actions d'alphabétisation et de scolarisation entreprises à l'époque coloniale les avaient complètement négligées, elles y participent désormais autant que les hommes, à la base et dans les trois grandes écoles de cadres de la R.A.S.D. qui, aussi bien pour les jeunes que les adultes, poursuivent une

action intensive de conscientisation et de politisation en même temps que de formation. On les trouve ainsi déjà nombreuses dans les dispensaires, les hôpitaux, les écoles, les milices, chargées de la sécurité. Enfin, elles sont présentes dans les instances administratives et politiques issues des Congrès Populaires au niveau de la willaya et de la nation tout entière. Bref, sans qu'on puisse le mesurer avec précision, il est hors de doute que sur la base d'une situation traditionnelle relativement favorisée, et dans des conditions exceptionnelles, le rapport homme-femme a plus évolué en quelques années ici, qu'en vingt ans d'indépendance et de demi-siècles de colonisation ailleurs.

Tout cela est bien bon, concluera le ou la militante) un peu blasé des luttes du Tiers-Monde, mais on a déjà vu des mouvements semblables d'émancipation des femmes, dans des conditions révolutionnaires analogues ; brillamment analysés jadis par Frantz Fanon par exemple, et qui ont fait long feu. On voit actuellement d'autres mouvements populaires qui ne semblent pas aller dans le même sens.

A cette interrogation, on ne peut répondre ici que par deux remarques et une citation.

D'abord, les conditions socio-historiques traditionnelles, comme celles des luttes révolutionnaires, ne sont jamais exactement les mêmes, et ne s'articulent jamais de la même manière. On a essayé brièvement de marquer leurs spécificités en ce qui concerne les Sahraouis. L'histoire n'a donc pas toutes les raisons de se répéter toujours.

Ensuite, le problème des femmes sahraouies est d'abord le problème des hommes et des femmes sahraouies. Il ne se pose évidemment pas dans les mêmes termes qu'en Europe et ne saurait avoir les mêmes cheminements et les mêmes contradictions. Y projeter nos propres problèmes, c'est une fois de plus risquer d'y mettre nos rêves et éventuellement nos désillusions.

Mais la conclusion peut être laissée à une femme sahraouie répondant à une interview en 1979 (Nouvelles Sahraouies, n° 12, Genève) :

« Notre guerre est une guerre de libération d'un territoire et aussi une guerre de libération des esprits, car demain sera une tâche plus difficile que la guerre de libération actuelle. Ainsi, la conscience politique est un facteur important : si les femmes sont conscientes, elles ne permettront pas un retour en arrière... Quant à nous, nous poursuivons un objectif politique au niveau collectif qui ne peut être réalisé que sur la base de l'égalité totale entre l'homme et la femme. »

Francis de Chassy

8 JOURS

A EL AÏOUN

Depuis 1975, quasiment personne n'a pu parler directement à des Sahraouis dans les territoires occupés par l'armée marocaine. Pour la première fois, un journaliste y est parvenu. Il rapporte le récit de ses 8 jours dans l'hebdomadaire du Parti Communiste Français, « Révolution ». Ainsi sont corroborés tous les témoignages indiquant que le peuple sahraoui continue à lutter malgré une féroce répression dans toutes les zones occupées. Laissons parler J.-F. Boyer.

On ne sort pas d'El-Aïoun ! La route du port est libre mais il serait illusoire de chercher à s'embarquer incognito : la Gendarmerie royale surveille les débarcadères pouce par pouce et l'armée contrôle les plages voisines. Au Nord, malgré deux barrages militaires très méfiants, on peut se rendre jusqu'à Daora, petit village triste groupé autour d'un ancien fortin espagnol. Au-delà, on ne passe pas. A l'Est, vers Smara, les premiers contrôles sont installés là où finissent les bidonvilles du quartier sahraoui de Zemla. Sauf autorisation spéciale, aucun civil ne peut les franchir. En revanche c'est un défilé incessant de véhicules militaires : transport de troupes entre les trois grandes casernes de la ville et les trois ceintures fortifiées qui se succèdent dans un rayon de 10 à 40 kilomètres, acheminement de vivres et de munitions...

J'ai laissé derrière moi la ville basse, l'ancienne ville espagnole aujourd'hui totalement colonisée par les Marocains : autour des constructions hispano-mauresques de l'état-major du gouvernorat et de la Sûreté, ils monopolisent le commerce de l'alimentation, les restaurants, les boutiques de vêtements, les salons de coiffure... Dans les banques et les cafés c'est l'ambiance de Fès ou Marrakech. Ici et là quelques vieux négociants sahraouis continuent à écouler les stocks d'électronique et d'électroménager accumulés jusqu'en 1975 et les quelques appareils importés au compte-gouttes depuis l'interruption du commerce de gros avec les Canaries.

Devant moi maintenant, sur le plateau qui s'avance vers le désert, les quartiers sahraouis. « Là où habite le populace », me disaient hier des ingénieurs marocains travaillant au service des eaux. Un véritable ghetto où,

sous des prétextes divers — recherche d'objets d'artisanat, intérêt pour la musique et les coutumes locales —, je vais passer l'essentiel de mon temps pendant huit jours. Des petites maisons blanches de Colominas aux taudis de Zemla — que les Sahraouis appellent en espagnol « Casas piedras » —, des bidonvilles qui dominent le souk aux chameaux aux derniers H.L.M. construites par le colonisateur espagnol, de conversations anodines en confidences, d'interviews discrètes en réponses évasives, je vais découvrir une réalité incontournable : malgré la répression, le quadrillage policier, les tentatives de séduction — lancement d'un programme de logement et construction de quelques écoles —, les Sahraouis des zones occupées n'acceptent toujours pas la présence marocaine. Ils résistent et rêvent d'indépendance.

Assis sur des couvertures tendues à même le sol autour du thé qui fume dans les verres, deux jeunes adolescents m'expliquent pourquoi leurs parents ont quitté la petite pièce aux murs nus quand j'y suis entré : « *Tout le monde a peur, la police saura sûrement que tu es venu ici. Dans chaque ruelle des quartiers sahraouis, il y a une famille marocaine qui travaille pour la Sûreté. Ils ont même réussi à introduire des indicateurs parmi nous. Nous les connaissons... d'anciens chefs traditionnels... des vieux uniquement... Ce sont eux qui dénoncent les femmes et les enfants qui arrachent les drapeaux marocains et les portraits du roi que la police nous oblige à placarder sur nos maisons. Parfois ce sont les policiers eux-mêmes qui les arrachent pour pouvoir arrêter une famille tout entière ! Comme après les grandes manifestations antimarocaines des premières années de l'invasion, des centaines de personnes*

ont été arrêtées, torturées et déportées à Kenitra ou Agadir, tu comprendras pourquoi on ne voit même plus sur les murs de slogans du Polisario... »

Dans le bus qui nous mène au port, le long des dunes que le vent couche sur la route, un chauffeur de taxi m'explique comment les autorités s'y sont pris pour faire descendre les gens dans la rue les 17 et 18 novembre, jours anniversaires de l'indépendance marocaine : « *Pour pouvoir travailler, les chauffeurs de taxi doivent se faire enregistrer tous les matins au commissariat central. Eh bien, le 16 au matin, on nous a avertis que si nous n'allions pas défiler le lendemain c'était le retrait de licence, des amendes et peut-être la prison... J'y suis allé. Pourtant, comme presque tout le monde ici, j'ai de la famille à Tindouf et un frère combattant du Front... et je crois à la victoire de nos frères. N'oublie pas ça : notre bouche est marocaine mais notre cœur est sahraoui ! »*



La résistance

Les jeunes prennent souvent plus de risques : des élèves du collège La Paz géré par la mission culturelle espagnole ont refusé de participer aux manifestations et insulté leurs professeurs marocains. Peut-être ces mêmes gamins qui venaient de passer deux mois dans les geôles de la « Carcel Negra » à El-Aïoun pour avoir lacéré les portraits de Hassan II pendus dans leur classe !

C'est à d'autres gosses que je devrais les plus belles émotions de cette « ballade » saharienne. J'ai oublié leur âge, leurs noms, leur sexe, les endroits où nous nous sommes rencontrés. Je n'oublierai pas qu'ils ont joué avec leur vie pendant une semaine en transmettant mes questions à des militants et sympathisants du Polisario qui ne pouvaient prendre le risque de me rencontrer. Ils ne savaient sans doute pas que les réseaux du Front avaient été démantelés cinq fois avant de renaître de leurs cendres, lorsque la nuit tombée ils me rapportaient réponses et témoignages griffonnés d'une main maladroite sur du papier cahier. Une femme : « *Plus de la moitié de nos hommes sont au chômage... le salaire*

(suite page 7)

VOYAGE DU GROUPE D'ÉTUDES PARLEMENTAIRES EN R.A.S.D.

Cinq députés français appartenant au « groupe d'études sur le Sahara Occidental » viennent d'effectuer, à l'invitation du Front Polisario, une visite à l'intérieur de la République Arabe Sahraouie Démocratique et dans le sud marocain.

A son retour à Alger, M. Alain Vivien, président du groupe, a déclaré aux journalistes avoir « constaté la réalité des zones libérées » en visitant Mahbès, Haouza et Jdiria (R.A.S.D.) et Leboirate. « Nous n'avons rencontré personne du côté marocain, pas même un avion de reconnaissance », a-t-il dit, soulignant que lui-même et ses collègues avaient eu le sentiment de « circuler commodément » au cours de

leur périple de plus de 1 000 km en « Land-Rover ».

Outre MM. Vivien et Charles Pistre (P.S.), le groupe comprenait Mme Myriam Barbera (P.C.) et MM. Alain Mayoud (U.D.F.) et Georges Voisin (R.P.R.). Au cours de son séjour, la délégation parlementaire a rencontré M. Mohamed Lamine, Premier ministre de la R.A.S.D. et visité les camps de réfugiés sahraouis.

Alain Mayoud, député du Rhône, vice-président du groupe U.D.F., à l'Assemblée Nationale, était au nombre de ces cinq parlementaires.

En exclusivité pour le journal Rhône-Alpes, il a raconté ce qu'il a vu.

ALAIN MAYOUD

La France peut jouer un rôle au Sahara occidental

J.R.A.- Alain Mayoud, pourquoi un tel voyage ?

R.- « Je serais tenté de vous répondre : parce qu'il est important de savoir ce qui se passe dans cette partie de l'Afrique, riche de nombreux liens avec l'Europe, et aussi de fer, de phosphate, et, on le suppose, de pétrole ».

« Mais je sens bien que ce ne serait pas tout à fait répondre à votre question, car ce voyage a surpris, notamment notre allié traditionnel, le Maroc ».

« Alors je rappellerai qu'en octobre dernier, à l'initiative d'un député socialiste, Alain Vivien, un groupe d'études sur les problèmes sahraouis s'est constitué à l'Assemblée nationale, groupe auquel ont adhéré trente cinq députés, et que c'est donc pour répondre aux besoins en informations de ce groupe d'études que nous avons entrepris ce voyage ».

J.R.A.- Qu'est-ce que ces cinq jours de déplacement à travers le Sahara vous ont appris ?

R.- « D'abord, ils nous ont confirmé que le Polisario contrôlait bien la situation. A partir de la ville de Tindouf, en Algérie, où nous avons vu les camps où sont regroupés entre 100 000 et 120 000 réfugiés sahraouis, nous sommes passés, en effet, dans le désert. Le voyage s'effectuait en Land-Rover. Nous avons pénétré dans les localités des Mahbès, Haouza, à 80 kilomètres de Smara, Bourate, etc. Soit un parcours aller et retour d'environ 1 000 kilomètres. Mille kilomètres pen-

dant lesquels nous n'avons pas aperçu un seul soldat marocain, ni une ligne de défense, ni même un avion de reconnaissance ».

« Toutes ces villes, où presque, avaient été, l'an dernier, le théâtre de vigoureux combats, à la suite desquels l'armée marocaine avait dû évacuer le terrain. Manifestement, aujourd'hui, elle n'y est pas revenue ».

J.R.A.- Donc vous avez l'impression que le Front Polisario va gagner sa bataille des sables ?

R.- « Disons que les Sahraouis connaissent admirablement le terrain. Qu'il disposent d'un armement classique de type moderne, et - mais les Sahraouis ne nous ont rien montré - vraisemblablement aussi de fusées genre SAM. En face d'eux, l'armée marocaine, avec un équipement trop lourd, mal adapté au désert, semble éprouver des difficultés. Nous avons d'ailleurs pu discuter avec des prisonniers marocains, au nombre de trois cents, que nous avons rencontrés à Tindouf. Et nous avons vu de nombreux tanks et du matériel militaire marocain abandonné. J'ajouterais qu'à mon avis les militaires marocains sont relativement peu motivés pour défendre des arpentés de sable dont ils n'ont pas l'impression qu'ils constituent une partie intégrante du Maroc ».

J.R.A.- Mais comment les Sahraouis peuvent-ils supporter cette guerre ? Se nourrir ? Trouver des armes ?

R.- « L'armement est soviétique, pour une bonne part, et leur est fourni par l'Algérie. On dit beaucoup, aussi, que la Libye leur apporte une aide. Mais l'organisation sahraouie, en elle-même, m'a paru remarquable. Des préfets (Wali) supervisent les wilayas et les daïra. Deux hôpitaux de fortune ont été mis en place. Les écoles, où l'enseignement est dispensé en arabe et en espagnol, sont nombreuses, modernes... La population civile a donc quitté les villes et s'est réfugiée dans des camps où elle continue à vivre du nomadisme, avec ses troupeaux. Les jeunes hommes combattent ».

J.R.A.- Quelles solutions voyez-vous émerger ?

R.- « Au cours des longues discussions que j'ai pu avoir avec le secrétaire général du Front, M. Mohamed Abdel Aziz, ou avec le président du Conseil des ministres, M. Mohamed Lamine, il m'est apparu que la France pourrait jouer là-bas un rôle d'arbitre ou, à tout le moins de médiateur, pour convaincre le Maroc de ne pas persister dans une guerre, qui, certainement, l'épuise, et, ce qui me paraît grave, tend à remettre en cause les frontières héritées de la colonisation sur lesquelles, chacun, en Afrique est bien décidé à ne pas revenir. « Pour leur part, les Sahraouis se déclarent prêts à se soumettre au verdict d'un référendum qui serait organisé par une instance internationale ».

Propos recueillis

par Michel DERENBOURG

(Suite de la page 6)

minimum ne dépasse pas 500 F... les charges locatives sont insupportables... »

Un ouvrier : « Plusieurs bombes explosent le 18 septembre 1980 sous le môle transbordeur des phosphates. L'exploitation des mines ayant cessé devant les attaques du Front, les Marocains l'utilisent pour débarquer des armes. Dix-sept ouvriers de Fos Bou Craa sont arrêtés en représailles. » Suivaient les noms. Un mécanicien : « J'ai fait deux ans de prison pour dé-

tention de propagande du Front... il reste aujourd'hui douze hommes et une femme à la prison d'El-Aïun. Les autres sont au Maroc. Fin octobre, plusieurs voitures appartenant au gouverneur, au directeur de la douane, à un officier marocain et à des Sahraouis collaborateurs ont été incendiées. La police a arrêté une dizaine de personnes dont un jeune de quatorze ans. Dernière incarcération : Labcen M., le 17 novembre... »

Et pêle-mêle : la nouvelle de l'arrestation d'Embarca, journaliste à la TV et directrice d'une école technique de jeunes filles, accusée avec cinq autres femmes de trafic de drogue mais dont tout le monde sait ici qu'elles étaient des militantes du Polisario... l'augmentation du prix de la viande..., les derniers communiqués militaires captés, en cachette, sur la radio du Front.

« Vous verrez à El-Aïun tout est tranquille... »

LE VOYAGE DE M. BARRE AU MAROC : l'arbitraire et la duplicité

Les résultats de la visite de Monsieur R. Barre au Maroc confirment le renforcement des liens politiques, économiques et militaires avec le Maroc. Ce ne serait pas pour nous gêner si cela ne s'accompagnait d'un soutien à la politique expansionniste de Rabat. Or, outre les 260 militaires français qui assistent actuellement l'armée marocaine dans sa politique d'occupation du Sahara occidental, le gouvernement français a décidé de participer à une surveillance des côtes marocaines et sahraouies. Est-il besoin de souligner toute la gravité de ces décisions prises au nom de la France, et contre elle ? Nous faisons ci-dessous le point sur ce voyage.

La visite de Raymond Barre au Maroc peut se décomposer, en ce qui concerne son impact sur l'attitude française à l'égard du peuple sahraoui, en trois temps.

Premier temps, Barre quitte Paris sans avoir cherché aucunement à empêcher le vice-président de l'U.D.F., M. Mayoud, à se rendre au Sahara, ni à entraver les démarches des parlementaires de la majorité qui s'approprient à

tout en prétendant que « la paix repose sur le dialogue entre les États, entendant par là qu'il souhaite un règlement par la voie d'une négociation algéro-marocaine, c'est-à-dire qu'il entend entraver l'application des décisions de l'O.N.U. La neutralité si souvent alléguée, s'affirme ouvertement comme un alignement sur les thèses marocaines, battues en brèche partout parce qu'irrecevables, en droit et en fait.

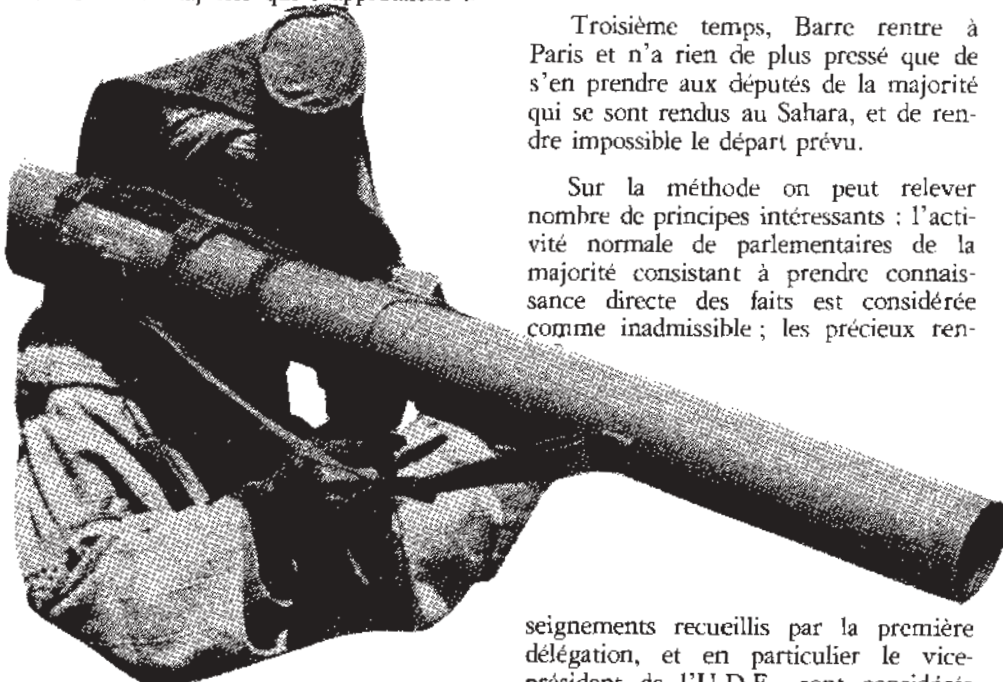
Troisième temps, Barre rentre à Paris et n'a rien de plus pressé que de s'en prendre aux députés de la majorité qui se sont rendus au Sahara, et de rendre impossible le départ prévu.

Sur la méthode on peut relever nombre de principes intéressants : l'activité normale de parlementaires de la majorité consistant à prendre connaissance directe des faits est considérée comme inadmissible ; les précieux ren-

Si l'on en juge par le déroulement des événements depuis le début du conflit, les attitudes françaises n'ont guère influé sur la double évolution de l'extension des relations économiques du Maroc avec l'U.R.S.S. et du resserrement de ses liens avec Washington, notamment par le biais des livraisons d'armement.

Il est douteux que cela change à l'avenir. Par contre, l'attitude adoptée par Barre a une double conséquence : elle permet au roi du Maroc de faire durer le conflit, de gagner du temps, et elle engage plus avant la France dans une situation dangereuse pour la paix et la stabilité de la région. Ce que confirme l'engagement pris à Rabat de poursuivre les livraisons d'armes.

Grégoire Carrat



Bazooka français récupéré
par le F.P. sur l'armée marocaine

s'y rendre (M. Morellon, intime de M. Giscard d'Estaing et vice-président du France-Maroc à l'Assemblée, M. Lepeltier, proche de M. Stirn, M. Barnieras, pour l'U.D.F. ; du côté du R.P.R., M. David Goulet, président du groupe parlementaire France-Pays arabes). Ces démarches positives ne faisaient d'ailleurs que combler une lacune : depuis le début du conflit les parlementaires français n'ont jamais, à ce titre, eu l'occasion de se renseigner sur le problème sahraoui ; cela esquissait également la possibilité que la position française évolue vers une attitude plus conforme aux décisions des instances internationales.

Deuxième temps, M. Barre annonce à Rabat que la France restait neutre,

seignements recueillis par la première délégation, et en particulier le vice-président de l'U.D.F., sont considérés comme nuls et non avenues, ainsi que le réclament les dirigeants marocains. Le Premier ministre juge plus fiables les informations venues de Rabat, que celles fournies par ses propres amis politiques. C'est là la marque d'un arbitraire, aux deux sens du terme ; sur le plan politique, et, pour ce qui nous intéresse, sur le plan de l'argumentation. Car, enfin, en vertu de quoi les opinions de Rabat connues partout comme sujettes à caution auraient-elles force de loi en France ? Quels arguments le roi du Maroc a-t-il fait valoir ? S'agit-il de la conclusion des contrats, notamment ceux touchant le nucléaire et les phosphates (construction d'une centrale et investissements de 25 millions de francs) ? S'agit-il de la diversification des relations que le Premier ministre a dit « comprendre » ?

A PROPOS DE LA CARTE DU SAHARA

Question de Alain Vivien
à Monsieur le Premier ministre

— 10 novembre 1980. — M. Alain Vivien attire l'attention de M. le Premier ministre sur la carte de l'Afrique publiée au mois de juillet 1980 dans la revue *Afrique contemporaine*, éditée par la Documentation française. Lui rappelant la neutralité affirmée à plusieurs reprises par le Gouvernement français concernant le conflit du Sahara Occidental, il lui demande si ce document graphique qui englobe la Saghia el Amra et le Rio de Oro dans l'ensemble marocain engage le Gouvernement français et annonce une évolution de son attitude en cette affaire.

Réponse. — La carte très schématique à laquelle se réfère l'honorable parlementaire a été publiée dans le numéro 110 (juillet-août 1980) de la revue *Afrique contemporaine*. Elle illustre une étude consacrée au pétrole en Afrique Noire et avait été réalisée d'après un fond de carte provenant de la presse spécialisée. Les frontières qui y sont portées ne sauraient donc être considérées comme exprimant une prise de position officielle du Gouvernement français sur le conflit du Sahara Occidental.

« COMLOT » EN MAURITANIE ET MANOEUVRES CONTRE LE PEUPLE SAHRAOUI

Une fois de plus, le roi du Maroc, mis en demeure depuis plusieurs mois par la Communauté Internationale de négocier avec le Front Polisario, se dérobe et cherche une porte de sortie.

Pour cela, selon son habituelle stratégie de fuite en avant, il se livre à diverses manœuvres pour gagner du temps et reculer les échéances.

Afin de contre-carrer les très fortes pressions internationales et régionales pour une négociation directe avec le Front Polisario, à la suite du sommet de l'O.U.A. réuni à Freetown en juillet 1980, le Maroc a décidé de changer les données du problème en transformant le rapport des forces dans la région.

C'est ainsi qu'après avoir été affrontée à deux graves déstabilisations depuis juillet 1978 (dont l'une avait failli réussir avec l'installation au pouvoir du colonel Mohamed Ould Bouceif, un pro-marocain, mort peu après dans un accident d'avion), la Mauritanie est en train de vivre un coup d'État en douceur, « à la mauritanienne ».

Les auteurs en seraient le groupe de militaires et de civils liés au Parti Baas iralien (ils sont appelés à Nouakchott « les baasistes »). Une fois encore, le Maroc et le groupe Daddahiste, dénommé « Alliance pour une Mauritanie Démocratique (A.M.D.), sont derrière ces tentatives de changement du pouvoir à Nouakchott.

N'ayant plus de possibilités d'agir directement, n'ayant plus, au niveau local, la possibilité d'utiliser la coopération française comme en mars 1980, le Maroc est passé par une autre porte, utilisant son alliance avec l'Irak, qui s'est considérablement renforcée depuis

la guerre irako-iranienne. L'Irak a utilisé à la fois l'arme idéologique (la solidarité entre le Baas mauritanien dans la guerre irako-iranienne) et l'arme financière (la Mauritanie n'avait plus les moyens de payer ses fonctionnaires et l'Irak dispose abondamment, depuis la guerre irako-iranienne, des fonds de l'Arabie Séoudite) pour réussir à diviser le « Front de Paix ».

Ainsi le soi-disant « Complot libyen » dont parle la presse marocaine est une mise en scène chargée de masquer un véritable complot irako-marocain qui ne sera pas sans avoir d'importantes répercussions sur la politique mauritanienne.

Le calcul fait par le roi Hassan II est extrêmement dangereux et fait peser à nouveau des risques de plus en plus grands et très proches de guerre régionale. Un régime baasiste dans un pays multiracial comme la Mauritanie serait inacceptable puisqu'il nierait la Communauté négro-africaine de la région Sud. Il serait encore plus contre-nature et inacceptable puisqu'il se fonderait sur une alliance maroco-mauritanienne (par Irak interposé) dont le peuple mauritanien ne veut à aucun prix, tant que durera la guerre contre le peuple sahraoui.

S'il est certain que le peuple sahraoui visé par le complot irako-marocain de Nouakchott se battra jusqu'à la victoire pour faire respecter ses droits, il est tout aussi vraisemblable que le peuple mauritanien se dressera contre le régime pro-marocain qu'on cherche à lui imposer, comme il l'a fait lorsque Mokhtar Ould Oaddah l'a entraîné dans une guerre qui n'était pas la sienne.

Denise Duboscq

CHRONOLOGIE : LES FILS DU COMLOT

Le complot maroco-irakien a commencé au cours de l'été 1980 et s'est organisé à la faveur de la tension irako-iranienne qui a précédé l'invasion de l'Iran par l'Irak. En voici les grandes étapes :

21 mai 1980 : Le président Haïdalla effectue une visite en Irak et au Koweït. L'Irak s'engage à financer les projets de développement de la Mauritanie pour une somme de 100 millions de dollars.

4 juin 1980 : A l'approche du débat sur l'admission de la République Arabe Sahraouie Démocratique à l'O.U.A., les amis du Maroc commencent à déclencher une campagne pour

faire pression sur la Mauritanie afin qu'elle ne reconnaisse pas la R.A.S.D. Dans ce cadre, l'Alliance pour une Mauritanie démocratique (« A.M.D. » des amis de Mokhtar Ould Daddah) accuse le régime de Nouakchott d'être « pro-algérien et pro-Polisario ».

10 juin 1980 : De Rabat, et à l'initiative du Maroc, se crée un « Mouvement d'Unité Nationale » (« M.U.N. ») sous la direction d'un dénommé Moïlid, inconnu jusqu'alors dans la politique mauritanienne. De la même façon que le Maroc mettra tout en œuvre pour faire entendre des fantoches sahraouis à l'occasion du Comité des Sages, aussitôt créé, le fantomatique M.U.N. demande de siéger à la prochaine session de l'O.U.A. pour « pouvoir énoncer les revendications légitimes de la majorité du peuple mauritanien ». La M.U.N. apporte son soutien à l'A.M.D. M. Moïlid ajoute qu'il souhaite, en

précisant qu'il regroupe des opposants installés au Maroc et dans d'autres pays, une reconnaissance de « l'amitié traditionnelle et naturelle entre la Mauritanie et le Maroc ».

4 juillet 1980 : Fin, à Freetown, du 17^e sommet de l'O.U.A. La R.A.S.D. obtient la majorité des voix pour son admission à l'O.U.A.

5 juillet 1980 : Abolition de l'esclavage en Mauritanie.

14 juillet 1980 : Le Président sénégalais Léopold Senghor fait une déclaration offensive destinée à brouiller Mauritaniens et Sahraouis, ainsi que Mauritanien négro-africains et Mauritanien maures, en affirmant que « le Polisario avait massacré un millier de prisonniers noirs mauritaniens » ?

29 juillet 1980 : Le Maroc bombarde le village de Boulanouar dans le nord de la Mauritanie. En réponse, certaines personnalités mauritaniennes préconisent que la Mauritanie reconnaisse la R.A.S.D.

1^{er} août 1980 : L'Irak offre trois millions de dollars destinés à l'édification d'une station de télévision en couleur et d'un réseau électrique pour l'éclairage de quartiers populaires de Nouakchott.

6 août 1980 : Désirant empêcher par tous les moyens la reconnaissance de la R.A.S.D. par la Mauritanie, le roi Hassan II envoie son ministre Boucetta porter un message au Président mauritanien, contenant une vigoureuse mise en garde contre l'abandon de la politique de neutralité suivie jusqu'alors par la Mauritanie.

7 août 1980 : Don d'1,5 million de dollars par l'Irak pour la construction d'un Institut d'Éducation et de formation ouvrière. Cette aide avait été prévue lors des accords signés entre la Mauritanie et l'Irak à l'occasion de la visite à Nouakchott de Talra Yacine Ramadane, premier vice-président du gouvernement irakien.

12 août 1980 : Mokhtar et Marie-Thérèse Daddah qui étaient en vacances en Tunisie sont reçus au Palais de Carthage dans la banlieue de Tunis par le président Bourguiba.

13 août 1980 : Dahane Ould Ahmed Mahmoud, ministre mauritanien chargé du Secrétariat permanent du Comité militaire et de l'Information, achève un voyage de quelques jours en Tunisie où il avait été chargé de remettre un message au Président Bourguiba. Dahane Ould Ahmed Mahmoud qui représente le point d'appui principal des baasistes chez les militaires — et donc l'un des acteurs principaux de l'actuel complot — a changé d'attitude après ce voyage où il a « voisiné » avec Mokhtar Ould Daddah.

7 septembre 1980 : Le Commandant Baba Ly, ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports termine une visite de plusieurs jours aux Emirats Arabes Unis avant de se rendre en Irak pour une visite de trois jours. Au terme de celle-ci, il sera précisé qu'un prêt de 45 millions de dollars a été octroyé par l'Irak à la Mauritanie conformément à un accord irako-mauritanien conclu en mai 1980 à Bagdad.

8 septembre 1980 : Appel lancé à Paris par le fondateur du Mouvement d'Unité Nationale (le M.U.N. d'opposition au régime du Colonel Haïdalla) M. Moïlid, qui réside à Rabat, a déclaré qu'Haïdalla, le président du Comité militaire gouvernant la Mauritanie, « est une invention du Front Polisario et est totalement aligné sur la politique du Chef de l'État lybien ». Préconisant la « complémentarité de l'axe Rabat-Nouakchott-Dakar », Monsieur Moïlid s'est également prononcé en faveur d'une présence militaire française en Mauritanie, « sécurisante » selon lui pour la population.

On remarquera le changement de tactique de l'opposition mauritanienne à la solde de Rabat. Le 4 juin, l'A.M.D. présente le régime Haïdalla comme pro-algérien, et le 8 septembre comme pro-lybien ! Que s'est-il passé dans cet intervalle de 3 mois sinon la ferme intention, après le vote majoritaire de l'O.U.A. en faveur de la R.A.S.D., de renverser le régime mauritanien sous le couvert d'une mise en scène de complot qui

serait attribué à la Lybie accusée de tous les maux de l'Afrique. Il fallait dès lors qu'Haïdalla soit pro-lybien.

L'appel est également destiné à intimider le « Comité des Sages » de l'O.U.A. qui se réunit à Freetown.

11 septembre 1980 : « Le Comité des Sages » fait la recommandation suivante :

1) Décision d'organiser un référendum « juste et général » en conformité avec les décisions du 16^e sommet de l'O.U.A. de Monrovia.

2) Appel à toutes les parties pour qu'elles observent un cessez-le-feu qui doit être effectif le 31 décembre 1980.

3) Pendant la durée de cessez-le-feu, les forces armées des parties doivent être cantonnées dans leurs bases ou leurs casernes.

4) Une force de maintien de la paix de l'O.N.U. est chargée de veiller à ce que le cessez-le-feu soit effectif.

5) L'O.U.A., avec l'assistance de l'O.N.U., procédera à l'organisation et au déroulement du référendum.

19 septembre 1980 : Les pressions des musulmans intégristes, sur l'incitation de l'Imam de la Mosquée de Nouakchott (connu pour ses sympathies pro-saoudiennes), devenant de plus en plus fortes, le gouvernement de Nouakchott après avoir décidé de se référer désormais à la « Cheriaa », fait procéder à des châtiments publics. Ce choix n'est pas compris en Mauritanie car la « Cheriaa », si elle sert bien de base aux règles qui régissent la vie collective, n'a jamais été appliquée dans ses formes coercitives. C'est toujours le Code d'Honneur du désert qui a servi depuis des temps immémoriaux à régler les litiges et les manquements à la morale sociale. Dans la mesure où le Mouvement intégriste est inspiré par l'Arabie Saoudite, important bailleur de fonds pour la Mauritanie, il constitue une pression très forte sur le gouvernement tout en lui aliénant toute sa base progressiste.

1^{er} octobre 1980 : Fin de la visite de trois jours d'Haïdalla à Alger. Le communiqué conjoint exprime la « profonde inquiétude devant l'affrontement fratricide entre l'Iran et l'Irak ».

24 octobre 1980 : Une délégation économique mauritanienne dirigée par M. Jaba Ould Cheikh, Directeur de la Société mauritanienne de développement, est en visite dans l'État des Émirats Arabes.

6 novembre 1980 : Dans un souci d'équilibre diplomatique et malgré les pressions irakiennes, Haïdalla reçoit le chargé d'affaires iranien à Dakar pour discuter des moyens de renforcer la coopération entre les deux pays. C'est cette attitude qui déterminera les éléments du Baas à faire passer leurs sentiments pro-irakiens avant le nationalisme mauritanien et à monter le complot visant à éliminer Haïdalla.

11 novembre 1980 : L'Assemblée Générale de l'O.N.U. adopte une résolution déjà votée par la Commission de décolonisation de l'O.N.U. qui demande au Maroc de mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et l'invite instamment à engager des négociations directes avec le Front Polisario.

25 novembre 1980 : L'A.M.D. dénonce « la parodie de Justice qui caractérise » la condamnation de Mokhtar Ould Daddah et de Mohamed Abdelkader, officier passé au Maroc. Le procès a été organisé par les autorités mauritaniennes pour montrer leur détermination à s'opposer aux tentatives d'intimidation et de chantage de l'A.M.D. et du Sénégal qui multiplient depuis un mois les actes de provocation dans la région du fleuve Sénégal en organisant de nombreux meetings de dénonciation du gouvernement Haïdalla. Devant la multiplication de ces agissements, il sera décidé de déployer l'armée mauritanienne le long du fleuve.

Dans les actes de provocation organisés avec la bénédiction du Sénégal, figure une longue réunion des dirigeants de l'A.M.D. qui s'est tenue à Dakar courant novembre. Elle regroupait le colonel Abdelkader et Ahmed Salem Ould Sidi venus spécialement de Rabat, Mohamed Ould Daddah et Moustapha Ould Abderahmane venus de Paris, et les responsables A.M.D. du Sénégal, dont Smaïl Ould Amar. C'est au cours de cette réunion organisée en liaison avec des officiers de l'Armée mauritanienne que furent arrêtés les détails de cette nouvelle destabilisation de la Mauritanie.

28 novembre 1980 : Dans une allocution prononcée à l'occasion de la fête nationale, le président Haïdalla a précisé « à l'intention de ceux qui s'impatientent de voir la démocratie régner dans le pays... » celle-ci n'est pas synonyme d'anarchie », « autant le C.M.S.N. est soucieux de démocratiser la vie dans le pays, autant il est déterminé à s'entourer de toutes les précautions nécessaires à la création de véritables institutions démocratiques ».

Après avoir lancé un appel pour une négociation entre Marocains et Sahraouis, il a déploré les manœuvres apparues lors de la réunion du Comité des Sages qui ont pour but « d'enliser davantage le conflit et de barrer le chemin à toute solution pacifique ».

Des bruits ont couru dans les milieux de l'Armée mauritanienne sur une tentative d'attentat contre la personne d'Haïdalla qui aurait eu lieu à l'occasion de son voyage à Rosso, et à la veille des fêtes de l'indépendance. Ce qui est en tous cas certain, c'est que toutes les festivités du 28 novembre ont été annulées pour des raisons de sécurité.

4 décembre 1980 : Le Secrétaire d'État adjoint américain lance un appel à toutes les parties en conflit du Sahara occidental en faveur d'une solution négociée. Cet appel suit la visite de deux jours dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf effectuée par M. E. Hool, membre de la section Maghreb du Département d'État américain.

10 décembre 1980 : Une réunion ayant pour but d'exprimer le mécontentement de l'armée à l'égard du chef de l'État est habilement organisée par le lieutenant de Vaisseau Dahane Ould Ahmed Mahmoud. Il est demandé au Chef de l'État de revenir sur sa politique à l'égard du Sahara occidental, de l'Irak, etc. bref, on lui demande de changer d'alliance. Tous les militaires ayant été bien « travaillés » par le groupe des officiers baasistes, Haïdalla se trouve devant un coup de force de l'armée.

12 décembre 1980 : Ripostant au coup de force dont il est l'objet et voulant à tous prix prévenir le retour de la Mauritanie dans la mouvance marocaine, Haïdalla annonce « le retour aux civils ». Dans une allocution télévisée, il dit que la Mauritanie va avoir un gouvernement civil, dirigé par un Premier ministre civil qui sera responsable devant le C.M.S.N. Il précise que ce gouvernement sera chargé de préparer la mise en place des institutions démocratiques.

16 décembre 1980 : Le C.M.S.N. déclare que le texte de la constitution « garantira les libertés et écartera à jamais la menace de dictature ».

18 décembre 1980 : Le gouvernement civil est constitué. Son Premier ministre officiel est M. Ould Bneijara dont on connaît les sympathies baasistes. Le « Premier ministre réel », selon les Mauritanien(ne)s, est Mohamed Yehdih Ould Breidelleil, leader du baas mauritanien, qui est imposé à Haïdalla comme Secrétaire Général de la Présidence. On se souvient que Bneijara et Breidelleil avaient été écartés en même temps du gouvernement, le 20 mars 1979.

Deux autres propositions auraient été avancées, sans l'accord des intéressés par des membres du C.M.S.N. Il s'agissait de la proposition de candidature d'Ahmed-Baba Miské et de celle d'Ahmed Ould Zaïne. C'est sans doute ce qui vaudra par la suite à Ahmed-Baba Miské d'être arrêté.

Haïdalla fera tout pour soutenir le retour du pouvoir aux civils et essaiera même de faire appuyer l'initiative par de grands pays. A sa demande, les U.S.A. acceptèrent d'appuyer publiquement le processus démocratique mais la France s'y refusa.

22 décembre 1980 : Dans une interview au journal mauritanien « Chaab », le lieutenant de vaisseau Dahane Ould Ahmed Mahmoud déclare : « Le pouvoir militaire ne s'est pas encore retiré. » Il est assisté en cela par l'Imam de la mosquée qui utilise l'émission religieuse du vendredi pour critiquer point par point la constitution. Des manifestations d'opposition à la constitution sont organisées par les intégristes musulmans. C'est à ce moment qu'éclate au lycée franco-arabe de Nouakchott une

grève dans une seule classe pour contester les capacités professionnelles d'un professeur mauritanien formé en Irak, et deux enseignants irakiens. Cette grève banale est exceptionnellement aggravée par l'intervention d'un commissaire de police du nom d'Ould Kren, connu comme appartenant à l'A.M.D. Celui-ci arrive avec une escouade armée dans la cour du lycée où les élèves sont en récréation. Aussitôt, ceux-ci sont sauvagement roués de coups par la police qui en interpelle une centaine. Devant les protestations des parents, 11 seulement seront gardés. La grève s'étend alors à d'autres lycées mais est stoppée par les vacances.

Pourquoi cette grève mineure est-elle devenue un événement de politique internationale ? Pourquoi une répression qui rappelle les années 1968 à 1973 est-elle venue s'abattre sur des élèves innocentes ?

27 décembre 1980 : Le comité militaire déplore « certaines activités à caractère subversif menées par un pays ami à l'intérieur du territoire mauritanien » et expulse le 29 décembre 1980 trois diplomates lybiens, annonçant l'arrestation de cinq éléments décrits comme pro-lybiens.

Les personnes qui auraient été arrêtées en sortant du Centre Culturel lybien appartiennent à la tendance nationaliste arabe dite nassérienne. On sait à Nouakchott qu'elles ont été torturées avec un acharnement rare, dans le but de leur faire décrire un complot pro-lybien par lequel Ahmed-Baba Miské, Ahmed Wafi et des membres du Gouvernement actuel auraient été portés au pouvoir.

28 décembre 1980 : A quatre heures du matin, Ahmed-Baba Miské est arrêté par un détachement militaire qui le conduit à Akjoujt où il est en « résidence très surveillée » par le dit déplacement. Ahmed Wafi est arrêté peu après à son domicile également et est déporté vers Néma. Quelques heures après, toujours le 28 décembre, une délégation irakienne annoncée avec grand fracas dans le journal sénégalais, *Le Soleil*, arrive à Nouakchott.

1^{er} janvier 1981 : « La Mauritanie réaffirme qu'elle se tient fermement aux côtés de l'Irak dans le conflit qui oppose ce pays à l'Iran » déclare un communiqué de presse mauritanien. Il s'agit du résultat des entretiens qu'ont eus à Nouakchott pendant quatre jours une délégation du Parti Baas irakien conduite par M. Bedreddine Moudethir, membre de la délégation nationale du Baas et responsable de l'Afrique du Nord au sein de ce parti, et les responsables du Comité militaire de salut national mauritanien.

3 janvier 1981 : Une nouvelle délégation conduite cette fois-ci par le président de l'Union Nationale des Étudiants Irakiens, vient consolider les accords.

Janvier 1981 : Le Maroc appose la signature finale en écrivant dans l'officieux « Al Maghrib » le texte suivant : « La Libye se proposait d'installer au pouvoir en Mauritanie un gouvernement à sa solde. La présidence de la République devrait être confiée à M. Ahmed Baba Miske, ancien ambassadeur de Mauritanie aux Nations Unies et « ancien maître à penser du Polisario ». Le poste de Premier ministre serait revenu à M. Ould Mohammed Laghdaf, celui de la Défense à M. Moulay Ould Boukbress, commandant la région militaire de Nouadhibou, et celui des Affaires étrangères à M. Ahmed Wafi. M. Ould Boukbress est le représentant de Kaddafi en Mauritanie selon les propres termes du colonel lybien. La liste de ceux qui émarquent au budget de la subversion libyenne et celle du gouvernement que Tripoli se proposait d'installer à Nouakchott, figuraient parmi les documents saisis chez quatre personnes arrêtées en pleine nuit par la sûreté mauritanienne alors qu'elles quittaient la résidence de l'ambassadeur de Lybie. »

La confirmation est alors donnée qu'il s'agit bien d'un complot ayant pour objectif d'écarter tous les éléments favorables à la paix mauritano-sahraouie et d'installer un régime favorable à Rabat. L'hebdomadaire *Jeune Afrique* avait annoncé la couleur en présentant le président Haïdalla comme élément étranger à la Mauritanie.

LE MOIS AU SAHARA

par Edouard Roland

6 décembre 1980 : 21 attachés militaires occidentaux et du tiers monde accrédités à Rabat se rendent à El-Ayoun, Smara et Dakhla.

8 décembre : Le représentant du Front Polisario aux Nations Unies affirme que les travaux du Comité ad hoc de l'O.U.A. restent paralysés par l'intransigeance totale du Maroc.

9 décembre : Andrew Young, l'ancien représentant des États-Unis à l'O.N.U., effectue un nouveau séjour dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf. « Le Maroc, déclare-t-il, a tort de poursuivre une guerre qui ne fait que l'affaiblir et qui risque de faire chuter le régime marocain. Un État sahraoui libre et indépendant ne peut être qu'un facteur de paix et de stabilité dans la région. » Andrew Young a précisé qu'il comptait agir au niveau du Congrès dès son retour aux États-Unis.

Le quotidien marocain « Al Maghrib » critique les récentes initiatives américaines dans l'affaire du Sahara occidental (voir « Sahara Info » n° 50-51).

10-11 décembre : Affrontements entre forces du Polisario et troupes marocaines à Ras El Khanfra, à la frontière entre le Sahara occidental et le Maroc.

13 décembre : Rencontre à Alger entre une délégation du Ghana et des représentants du F. P.

17 décembre : Accord pour la libération des 35 pêcheurs espagnols détenus par le F. P. L'Espagne réitère sa position consistant à appuyer « les revendications du peuple sahraoui en faveur de son autodétermination ». Madrid exprime également son accord aux principes et recommandations de l'O.N.U.

et de l'O.U.A. « en tant que base d'une solution politique globale englobant la totalité du territoire du Sahara occidental ».

22 décembre : Omar Hadrami, membre du Comité exécutif du F. P., déclare, à Paris, que la France pourrait jouer un rôle favorable dans la recherche d'une solution au Sahara occidental.

27 décembre : Violente bataille maroco-sahraouie dans la région de Smara. Le F. P. déclare avoir abattu 2 avions marocains. De nouveaux affrontements ont lieu dans la région de Ras El Khanfra.

30 décembre : Budget du Maroc pour 1981 adopté par le parlement. Son impasse s'aggrave de plus de 6 %. Plus de 40 % de ce budget sont consacrés à la Défense. 43 % des nouveaux emplois publics sont absorbés par l'armée.

5 janvier 1981 : Séjour au Venezuela d'une délégation du F. P.

6 janvier : Attaques du F. P. contre Rous Lekhalayat, à la frontière maroco-sahraouie, ainsi que dans les régions de Smara et de Bou Craa.

9 janvier : Retour d'une délégation de 5 parlementaires du Groupe d'études de l'Assemblée Nationale française sur le Sahara occidental d'un voyage de plus de 1 000 km au Sahara occidental et dans le sud-marocain. Le président du groupe, André Vivien (P. S.), affirme : « Nous avons tous été frappés par l'absence physique des Marocains, même dans le ciel. » « La France, ajoute-t-il, a certainement un rôle à jouer dans la région. »

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

• UN NOUVEAU COMITÉ de l'A.A.R.A.S.D. sur l'Essonne ;

c/o Denise et Robert Mignon
2, allée des Peupliers
91300 MASSY

Soyez nombreux à le rejoindre.

APPEL POUR OUADADI

Un jeune Sahraoui est actuellement suivi à Paris pour des problèmes d'audition. Comme Feila il a besoin d'un appareil. Son coût s'élève à 6 100 F. Nous ne pouvons dans l'état actuel de notre trésorerie faire face à cette dépense. D'avance merci à tous ceux qui pourront aider Ouadadi à de nouveau entendre normalement.

SOUSCRIPTIONS

Nous terminons ici la publication des résultats de la souscription lancée il y a moins d'un an. Trois prêts à long terme de 10 000 F de Mireille Bardos, Michaël Gratton et D.S. nous ont permis de faire face à toutes les échéances.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

G. Faque (92).....	100,00
C. Royan (93).....	70,00
J. et A. Talbot (75).....	1 300,00
R. Sellem (91).....	120,00
M. Claude (88).....	50,00
A. Croibier (38).....	250,00
J. Dhers (77).....	20,00
D. Lamouche (34).....	20,00
M. Martin (75).....	200,00
M. Vigier (78).....	100,00
S. Léger (93).....	75,00
Comité des fêtes d'Aytré (17).....	1 000,00
G. Laurent (75).....	1 000,00
C. Besnier (72).....	25,00
D. Descombes (91).....	400,00
E. Pouliquen (28).....	100,00

M. Mouze (75).....	50,00
M. Boutayer (69).....	30,00
R. Nebot (66).....	100,00

FEILA

P. Lachasse (91).....	200,00
R. Plancke (59).....	100,00
V. Labeyrie (37).....	100,00
A. Tessier (75).....	50,00
J. Leroy (02).....	50,00
S. Guilmin (15).....	100,00
R. Jablonka (92).....	50,00
L. Thery (72).....	120,00
Mutuelle Générale Française des Accidents.....	3 000,00
G. Martine (91).....	170,00
Cabinet d'Orthophonie du Mans (72).....	345,00